



**Déclaration SNUipp-FSU 63
et SUD Education 63
CAPD du 02 Juin 2015**



Nous souhaitons faire part de notre indignation quant au sort réservé à de nombreux enfants qui ont fui avec leur famille la misère et la persécution dans leur pays et qui ne trouvent pas en France l'accueil et la protection auxquels ils ont droit. Il est inacceptable que ces enfants arrivent à l'école le ventre vide après avoir dormi dehors. Le droit de vivre en famille vient tout juste d'être bafoué : alors que leur procédure de demande d'asile est toujours en cours, deux pères de famille, viennent d'être expulsés, privant des enfants, nos élèves, de leur père. Les enfants sont scolarisés dans des établissements de Clermont-Ferrand : école Aristide Briand, collèges La Charme, Gérard Philipe, Albert Camus et Charles Baudelaire, lycées Roger Claudres et Amédée Gasquet... Cette décision en niant le travail des personnels, engendre incompréhension et malaise chez eux et les place dans une situation difficile. Nous vous demandons, d'intercéder auprès des pouvoirs publics afin que cesse cette politique inhumaine et que l'intérêt supérieur de l'enfant et le droit à l'éducation pour tous soient respectés.

La France, pays signataire de la convention des droits de l'enfant, a le devoir de respecter le droit à l'éducation pour tous les enfants, français et étrangers. Cela passe par la régularisation de tous les sans-papiers, leur liberté de circulation et d'installation.

C'est pour cela que nous participerons au rassemblement, ce mercredi 3 juin à 18h00 devant le Rectorat de Clermont-Ferrand, Avenue Vercingétorix, afin de porter aussi ces revendications à Madame le Recteur.